



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 26 Septembre 2012

Date de la convocation 19 Septembre 2012	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes Nébian
<p><b><u>PRÉSENTS</u> :</b> M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN :</b> M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle,</p> <p><b>BRIGNAC :</b> M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis,</p> <p><b>CABRIERES :</b> M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,</p> <p><b>CANET :</b> M.MALBEC Sylvain, M.BAUDAILLER Jean-Louis,</p> <p><b>CEYRAS :</b> M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne,</p> <p><b>CLERMONT L'HERAULT :</b> M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme THIERES Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, M.DIDELET Serge, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth,</p> <p><b>FONTES :</b> M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane,</p> <p><b>LACOSTE :</b> M.VENTRE Philippe,</p> <p><b>LIAUSSON :</b> M.BETZ Bruno,</p> <p><b>LIEURAN CABRIERES :</b> M.BLANQUER Alain, M.BERNARD Jacques,</p> <p><b>MOUREZE :</b> M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves,</p> <p><b>NEBIAN :</b> M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.ESTEVE Bernard,</p> <p><b>OCTON :</b> M.COSTE Bernard,</p> <p><b>PAULHAN :</b> M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.BAUDOT Bernard,</p> <p><b>PERET :</b> M.AZAM Joël,</p> <p><b>SALASC :</b> Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean,</p> <p><b>USCLAS D'HERAULT :</b> M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,</p> <p><b>VALMASCLE :</b> M.VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine</p> <p><b>VILLENEUVETTE :</b> M.VIDAL Eric</p>		<p><b><u>PROCURATIONS</u> :</b></p> <p>Mme FABRE Maryse à M.MALBEC Sylvain, M.SEGURA René à M.CAZORLA Alain, M.MARTINEZ Antoine à M.LIEB François, M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier, M.SAN MARTIN Bernard à M.VENTRE Philippe, M.DRUART David à M.BARDEAU Francis, M.BILHAC Christian à M.AZAM Joël, M.RIGAUD Christian à M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard.</p>

**Objet : SPLA TERRITOIRE 34 – Approbation du rapport d'activité pour l'année 2011.**

Monsieur GAIRAUD rappelle aux membres du conseil communautaire les éléments suivants.

Créée en 2008 par le Conseil général de l'Hérault, la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) Territoire 34 a pour objet de réaliser prioritairement les actions d'aménagement au sens du code de l'urbanisme qu'il entend initier.

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20121003-2012-09-26-03-DE  
Date de télétransmission : 11/10/2012  
Date de réception préfecture : 11/10/2012

Depuis 2010, cette disposition est étendue à plusieurs collectivités actionnaires d'une même société, avec une double condition : qu'elles exercent, collectivement, sur celle-ci, un contrôle analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services et que cette société réalise l'essentiel de son activité pour ces mêmes collectivités.

Dans ce cadre, 10 intercommunalités du département, qui n'ont pas leur propre opérateur, sont entrées au capital de cette société, ou ont renforcé leur présence en 2010 et 2011.

Il s'agit de :

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau,  
La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée,  
La Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup,  
La Communauté de Communes du Pays de Lunel,  
La Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault,  
La Communauté de Communes La Domitienne,  
La Communauté de Communes du Clermontais,  
La Communauté de communes des Cévennes Gangeoises,  
La Communauté de communes du Saint Ponais,  
Et la Communauté de communes du Saint Chinianais.

La Communauté de Communes du Clermontais possède actuellement 42 actions au capital de la SPLA TERRITOIRE 34, soit 5,92% du capital (soit 42 000 euros sur un capital global de 710 000 euros).

Avec des produits d'exploitation à hauteur de 7 469 000 euros et des charges de 7 302 000 euros, le résultat net pour l'exercice 2011 présente un bénéfice de 167 000 euros.

L'activité opérationnelle de la société pour 2011 a été la suivante :

. Aménagement :

- Eco-quartier des Pierres Vives.

. Etudes :

- Caserne de pompiers de Lunel,
- Parking Silo – Hôtel du Département à Béziers,
- Locaux administratifs à Sète,
- UPC à Puisserguier,
- Halle des Sports à Lodève.

. Superstructures :

- Collège Jules Ferry à Cazouls les Béziers,
- Collège Lo Trintanel à Gignac,
- Collège Jean Moulin à Sète,
- Collège à Roujan,
- Maison départementale des sports sur la ZAC de Pierres Vives,
- Bâtiment de stockage sur la ZAC de Pierres Vives.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur GAIRAUD, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** le rapport d'activité de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) Territoire 34 pour l'année 2011.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
De Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.